

Annexe Circulaire

FSMA_2020_01-02 du 2/01/2020

Mission de collaboration des commissaires agréés

Champ d'application:

Commissaires agréés en fonction auprès des sociétés immobilières réglementées

REGLEMENTATION DE BASE

Loi du 12 mai 2014 relative aux sociétés immobilières réglementées

AR du 13 juillet 2014 relatif aux sociétés immobilières réglementées

A. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE, FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL, ACTIVITÉS ET PROCESSUS DE CONTRÔLE SIGNIFICATIFS DE LA SOCIÉTÉ

Loi du 12 mai 2014 relative aux sociétés immobilières réglementées (en particulier les articles 4 à 6, 13 à 23, 25 à 27, 33 à 38 et 45, 1°)

AR du 13 juillet 2014 relatif aux sociétés immobilières réglementées (en particulier les articles 5 et 6, et 22 à 25)

FSMA_2020_03	30-01-2020	Questionnaires à remplir par les candidats à une
FSMA_2019_05	19-02-2019	fonction réglementée auprès d'une société immobilière réglementée Le rapport de la direction effective concernant le contrôle interne auprès des sociétés immobilières
		réglementées

B. PROCESSUS DE REPORTING FINANCIER

(rapports périodiques)

Loi du 12 mai 2014 relative aux sociétés immobilières réglementées (en particulier les articles 17, § 2, alinéa 2, 50, et 55 à 61)

AR du 13 juillet 2014 relatif aux sociétés immobilières réglementées (en particulier les articles 5, 7, 9 à 13, et 31)

AR du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé (en particulier les articles 11 à 13).

FSMA_2012_01

Obligations incombant aux émetteurs cotés sur un marché réglementé